



ACCUEIL DE LOISIRS ENFANTS
Ambillou

CC Touraine Ouest Val de Loire

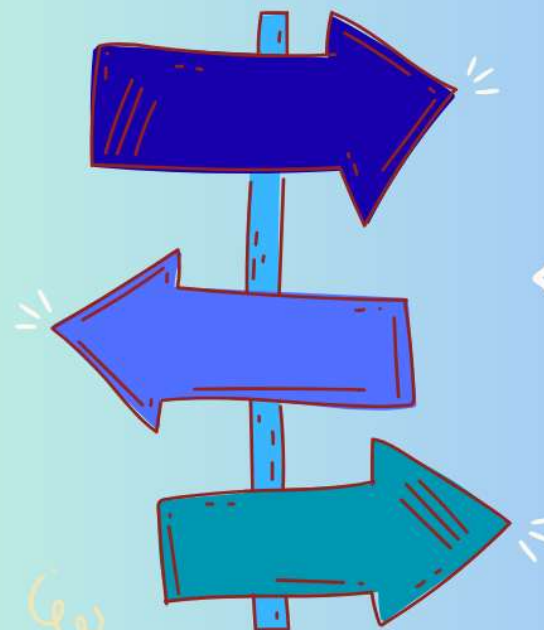
COORDONNEES

4 chemin du Pré Cerisier
37340 AMBILLOU

alsh.ambillou@gmail.com

07.67.59.06.53

(du lundi au jeudi de 9h30 à 18h30)



PROCEDURE D'INSCRIPTION ÉTAPE PAR ÉTAPE

PROCEDURE D'INSCRIPTIONS DEMATERIALISEES

ETAPE 1 – Adhésion et Dossier de renseignements

Au préalable de toute inscription, il vous faut :

- ❑ Si vous n'êtes pas déjà adhérent, compléter, dater, signer et nous déposer(*) :
 - La fiche d'adhésion de l'année civile en cours,
 - Le paiement du montant de la cotisation pour l'année civile en cours (*en chèque ou en espèces*).

- ❑ Compléter, dater, signer et nous déposer(*) le dossier de renseignements composé de :
 - La Fiche « Représentants légaux », 1 par famille
 - La Fiche « Enfant », 1 par enfant

!! Une seule adhésion pour l'ensemble de la famille !!

Dossier valable pour une année scolaire

ETAPE 2 – Vérification et Transmission de documents

Votre dossier de renseignements sera saisi/vérifié par nos soins puis, dans le cas d'une première inscription au sein de notre structure, vous recevrez **un lien de première connexion**. Via ce lien, vous pourrez **activer votre Espace « Famille »**.

- ❑ Il vous faut ensuite vous rendre sur votre espace « FAMILLE » et y télécharger, pour chaque enfant :
 - Un scan de son carnet de vaccination **(en vérifiant que ses nom et prénom sont bien inscrits en haut de la page scannée)**.
 - une attestation d'assurance portant la mention « Responsabilité Civile » pour l'année **scolaire en cours**.



- Vérifier, sur votre espace « FAMILLE » que votre dossier est complet.
Si ce n'est pas le cas, vous aurez ce logo ⚠ (vous devez cliquer dessus).

Votre dossier doit être **complet ET validé par nos soins** pour pouvoir accéder à l'étape 3 « INSCRIPTIONS ».

ETAPE 3 - Inscriptions

Dès l'ouverture des inscriptions en ligne, il vous faut :

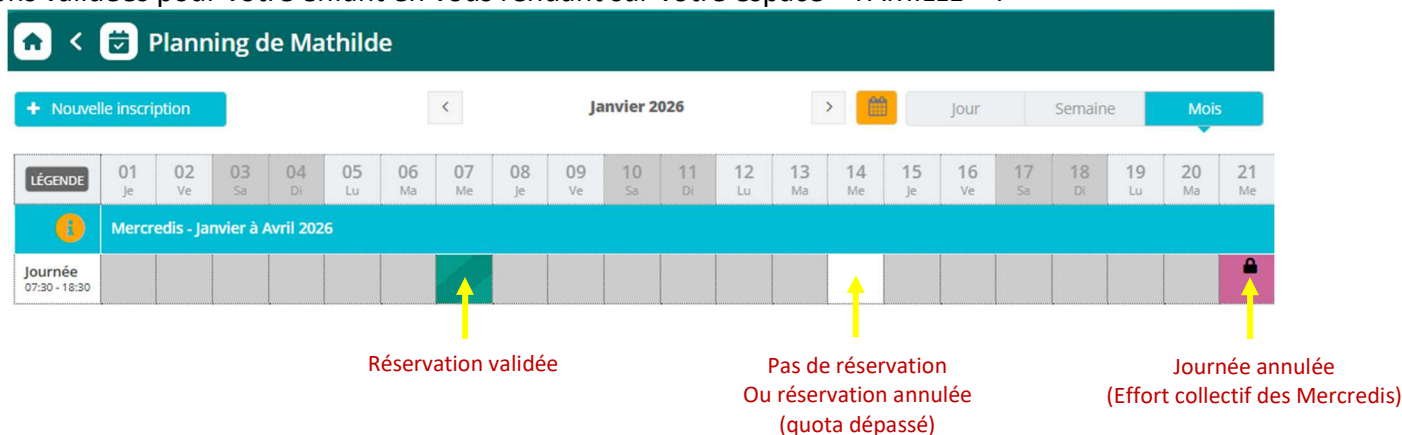
- ☐ Inscrire votre enfant sur la période choisie
 - Vous recevrez un mail automatique indiquant que votre enfant est bien « inscrit ».
- ☐ Cocher les jours que vous souhaitez réserver pour votre enfant sur la période choisie.
 - Attention, une fois votre demande enregistrée, vous ne pourrez plus modifier les jours réservés sur votre espace.
 - Si vous avez fait une erreur, vous pourrez m'envoyer un mail (*jusqu'au dernier jour de la période d'inscription*).
- ☐ Nous déposer^(*) un chèque de garantie de paiement^(**) d'un montant forfaitaire de 200€ par enfant (*quelle que soit la/les période(s) d'inscription souhaitée(s)*)
 - ➔ *Chèque à déposer au plus tard le dernier jour de la période d'inscription – 18h30*
 - ➔ *Attention, l'inscription de votre/vos enfant(s) ne sera pas prise en compte si le chèque de garantie de paiement n'a pas été déposé.*
- Mention à inscrire au dos du chèque :
 - ☐ Nom et prénom du/des enfant(s) (1 seul chèque par famille)
 - ☐ Période d'inscription :
 - ✓ Mercredis 20__/20__
 - ✓ Vacances d'Hiver 20__
 - ✓ Vacances de Printemps 20__
 - ✓ Vacances de la Toussaint 20__

A la fin de la période d'inscription (et sous un délai moyen de 15 jours),
vos réservations vont être vérifiées par nos soins, éventuellement modifiées, validées.

ETAPE 4 – Vérification de l'inscription de votre/vos enfant(s)

A réception du mail de confirmation d'inscription, vous pourrez :

- Vérifier les réservations validées pour votre enfant en vous rendant sur votre espace « FAMILLE » :



^(*) Directement à l'accueil de loisirs pendant nos heures d'ouverture ou en mairie, dans notre casier (Merci d'inscrire la mention « Accueil de Loisirs Ambimômes » sur votre enveloppe)

^(**) Pour information/rappel, les chèques de garantie de paiement ne sont pas encaissés, sauf en cas de non-paiement des factures et selon la procédure inscrite dans notre règlement intérieur.